

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 octobre 2022**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 28 Conseillers présents : 23 (3 procurations)

L'an 2022, le 17 octobre à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Madame Véronique BRUDER a été désignée secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 11 octobre 2022.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS	M. Frédéric BARTHE
Mme Stéphanie GUIMIER	Mme Sonja JEHL	Mme Elsa ESTREICHER
M. Claude WEIL	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Sonia PINTO	Mme Elodie PAULUS (arrivée au point 2)
M. Jean-Jacques KNOFF	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Julie ROJDA	Mme Chantal WINTZ
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric HELBLING	Mme Caroline RUDOLF
Mme Véronique BRUDER	Mme Séverine RAMSEYER	

Membres absents excusés :

Mme Ellia FONTAINE (procuration à Florence SCHWARTZ), M. Richard BAUMERT (procuration à Jacky WOLFARTH), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Jean-Jacques KNOFF), M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM65/08/2022 Création d'une fresque place de la République

M. Jean-Jacques KNOFF, Adjoint au Maire, remémore le projet de fresque historique sur une façade donnant sur la place de la République représente la ville au 17e siècle ceinte de ses remparts. Elle revêt un intérêt historique, patrimoniale et d'attractivité du centre-ville.

Vu l'avis favorable des commissions réunies en date du 29 août 2022,
entendu les explications de M. Jean-Jacques KNOFF, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

décide de :

- approuver la réalisation de la fresque mural sur la propriété sise 18 rue du Châtelet, propriété de M. Eric HELBLING, pour un montant de 7 000 € HT soit 7 385 € TTC,
- autoriser M. le Maire et M. Eric Helbling à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme y relative,
- autoriser M. le Maire à signer toute convention ou acte notarié relatif à la création et à la protection de la fresque,
- autoriser M. le Maire à solliciter la participation financière de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du Fonds de Solidarité Territoriale Alsacien.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,
Véronique BRUDER



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

